

# الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MISSION PERMANENTE  
AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES  
EN SUISSE



البعثة الدائمة  
لدى مكتب الأمم المتحدة  
والمنظمات الدولية بسويسرا

## Déclaration de la Délégation algérienne

Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement  
Conseil du Commerce et du Développement  
63<sup>ème</sup> réunion directive  
Genève, 27-29 septembre 2016

Point 2 de l'ordre du jour : « Activités de la CNUCED en faveur de l'Afrique »

Genève, le 28 septembre 2015

Vérifier au prononcé

M. le Président du Conseil du commerce et du développement,  
M. le Secrétaire général de la CNUCED  
Excellences,  
Distingués délégués ;

Permettez-moi de commencer mon intervention par vous remercier M. le Président ainsi que M. Le Secrétaire général de la CNUCED pour les efforts déployés pour la tenue de cette importante session. Mes remerciements sont adressés également au secrétariat pour le rapport sur les activités de la CNUCED en Afrique qu'il a bien voulu mettre à notre disposition pour une meilleure discussion et délibération.

Ma délégation fait sienne la déclaration prononcée par le représentant permanent de la Namibie au nom du Groupe africain.

#### **M. le Président,**

L'examen des activités menées par la CNUCED en Afrique de mai 2015 à avril 2016 est motif de satisfaction. En effet, ces activités ont connu un développement appréciable faisant du continent africain le premier récipiendaire de l'assistance technique de la CNUCED, avec un montant de 12,5 millions de dollars, soit 31,5% de l'ensemble de l'enveloppe de l'assistance technique.

L'assistance octroyée est dirigée vers des domaines prioritaires tant au niveau des pays ou bien des regroupements régionaux, tels que la transformation des économies, la compétitivité, la résilience, le développement humain...

Cependant, ce motif de satisfaction ne devrait pas occulter le fait que les ressources financières de la CNUCED connaissent un affaiblissement d'année en année du fait de la baisse importante qu'a connue les contributions des pays développés qui, pour la première fois depuis deux décennies, est inférieure aux contributions des pays en développement.

Cette situation fait courir un risque sur la pérennité des activités de la CNUCED. A ce titre, nous lançons un appel à nos partenaires en développement pour accroître leurs contributions de manière à ce que nous puissions entamer avec une meilleure visibilité, la mise en œuvre du mandat de la CNUCED que nous avons convenu ensemble à Nairobi en juillet dernier.

**M. le Président,**

Il y a moins d'un mois nous avons examiné, dans le cadre du groupe de travail sur le cadre stratégique et du budget programme, l'activité de coopération technique de la CNUCED dans son ensemble, au terme duquel nous avons adopté des conclusions concertées qui reconnaissent la pertinence et l'impact positif des actions de coopération technique, impact souligné, également, par l'évaluation externe menée dans ce cadre.

Cet élan positif doit guider l'examen auquel nous nous attelons aujourd'hui, de manière à ce que à son terme nous aurons une vision claire des actions futures à entreprendre à même de concourir, dans les limites du mandat de la CNUCED, au développement économique, social et humain du continent africain

**Je vous remercie pour votre attention.**